

**Intervenant : Julien BOSSE**

**Structure : DREAL Hauts-de-France**

**Séance : Conception d'un outil d'aide à la constitution d'un dossier de dérogation pour exploitants agricoles détruisant des haies**

<b>Données et mots clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8500 km de haies supprimées chaque année en France</li> <li>- Plusieurs dizaines de PV dressés chaque année dans l'Aisne (destruction d'habitats d'espèces protégées)</li> <li>- Aucune demande de dérogation espèces protégées sollicitées</li> </ul>
<b>Messages à retenir de l'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les haies, dont les linéaires diminuent chaque année, constitue notamment un habitat de reproduction d'espèces protégées</li> <li>- L'obtention d'une dérogation espèces protégées nécessite le respect des 3 conditions réglementaires</li> <li>- Volonté des services de l'Etat d'apporter une réponse pour les exploitants agricoles</li> </ul>
<b>Difficultés rencontrées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte agricole complexe (économique)</li> <li>- Lourdeur technique et administrative liée à la procédure de dérogation espèces protégées</li> <li>- Coûts importants des études techniques</li> </ul>
<b>Défis à relever à l'avenir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les exploitants agricoles pour garantir le respect de la réglementation</li> <li>- Développer une méthodologie de qualification des enjeux simplifiée (inventaire non systématique)</li> <li>- Plus aucun PV dressés</li> </ul>
<b>Quels leviers actionner pour relever les défis ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer l'ensemble des acteurs concernés</li> <li>- Sensibiliser la chambre d'agriculture et les syndicats agricoles pour accompagner les exploitants</li> </ul>